ASSOCIATION DES AMIS DE L'OPERA ROYAL
Association

Siège Social :
Pavillon des Roulettes – Grille du Dragon
78000 VERSAILLES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Août 2023

ASSOCIATION DES AMIS DE L'OPERA ROYAL

Association

Siège Social :
Pavillon des Roulettes – Grille du Dragon
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Août 2023

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION DES AMIS DE L'OPERA ROYAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES AMIS DE L'OPERA ROYAL relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 septembre 2022, à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président sur la situation morale et financière de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 Avril 2024

Le commissaire aux comptes
AUDITEM

Hervé LE ROY
Associé

Bilan et Résultat

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES
BILAN ACTIF

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Présenté en Euros

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	56 591		56 591	1,05	2 000	0,07
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	1 015		1 015	0,02	483	0,02
Valeurs mobilières de placement	3 931 668		3 931 668	72,86	2 420 932	90,45
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 406 831		1 406 831	26,07	253 003	9,45
Charges constatées d'avance	100		100	0,00	96	0,00
TOTAL (II)	***5 396 205***		***5 396 205***	100,00	***2 676 514***	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***5 396 205***		***5 396 205***	100,00	***2 676 514***	100,00

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

BILAN PASSIF

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	2 259 763	41,88	847 760	31,67
Excédent ou déficit de l'exercice	313 148	5,80	1 412 003	52,76
Situation nette (sous total)	2 572 911	47,68	2 259 763	84,43
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	***2 572 911***	47,68	***2 259 763***	84,43
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 783	0,61	8 360	0,31
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	10 648	0,20	14 212	0,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	329 312	6,10	6 930	0,26
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 450 550	45,41	387 249	14,47
TOTAL (IV)	***2 823 294***	52,32	***416 751***	15,57
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**5 396 205**	100,00	***2 676 514***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	1 430		1 742		-312	-17,90
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	154 578		95 401		59 177	62,03
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation						
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1 147 736		2 096 173		-948 437	-45,24
Total des produits d'exploitation (I)	***1 303 744***		***2 193 316***		***-889 572***	-40,55
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	2 007		10 752		-8 745	-81,32
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	889 622		684 184		205 438	30,03
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 332		1 124		208	18,51
Salaires et traitements	81 927		68 150		13 777	20,22
Charges sociales	34 748		24 506		10 242	41,79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	1 001		186		815	438,17
Total des charges d'exploitation (II)	***1 010 637***		***788 903***		***221 734***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***293 107***		***1 404 413***		***-1 111 306***	-79,12
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	20 041		7 590		12 451	164,04
Total des produits financiers (III)	***20 041***		***7 590***		***12 451***	164,04
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***20 041***		***7 590***		***12 451***	164,04

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***313 148***	***1 412 003***	***-1 098 855***	-77,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 323 785	2 200 906	-877 121	-39,84
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 010 637	788 903	221 734	28,11
EXCEDENT OU DEFICIT	***313 148***	***1 412 003***	***-1 098 855***	-77,81

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Annexes

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Préambule

L'association à pour objet de soutenir la production, la diffusion et la présentation, sous toutes ses formes et par tout procédé et tout support existant ou à venir et pour tout usage, d'oeuvres à caractère lyrique, musical, dramatique, chorégraphique, cinématographique, artistique et/ou audiovisuel, et plus généralement , toute activité susceptible d'atteindre l'objet de l'association ; l'association pourra également soutenir l'art contemporain sous toutes ses formes et ce, notamment par le biais de présentation d'expositions d'art contemporain.

L'association exercera ses activités sur le Domaine de Versailles et notamment sur les projets donnés à l'Opéra Royal de Versailles et à titre exceptionnel sur l'ensemble du territoire français ; elle pourra aussi, dans une perspective de promotion du patrimoine artistique français, de la langue française et de la culture française, exercer ses activités en dehors du territoire français

L'exercice social clos le 31/08/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/08/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 396 204,99 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 313 148,29 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Ce texte est entré en vigueur le 1er janvier 2020 et a remplacé le règlement CRC n° 99-01.

Conventions générales :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retnue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.2 - Provisions pour risques et charges :

La société applique le règlement CRC 2014-03 relatif aux passifs. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

3.2 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	*22 541*
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	*215*
TOTAL	*22 756*

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	*847 760*	*1 412 003*			*2 259 763*
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	*1 412 003*			*1 098 855*	*313 148*
Dont générosité du public					
Situation nette	*2 259 763*	*1 412 003*		*1 098 855*	*2 572 911*
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	*2 259 763*	*1 412 003*		*1 098 855*	*2 572 911*
TOTAL dont générosité du public					

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 — Aux comptes annuels présentée en Euro - Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*32 783*	*32 783*		
Dettes fiscales & sociales	*10 648*	*10 648*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*329 312*	*329 312*		
Produits constatés d'avance	*2 450 550*	*2 450 550*		
TOTAL	*2 823 294*	*2 823 294*		

4.3 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*32 532*
Dettes fiscales & sociales	*1 146*
Autres dettes	
TOTAL	*33 678*

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

5 - Notes sur le compte de résultat

5.1 - Analyse du résultat

Ventilation du chiffre d'affaires :
- Billeterie : 3.594 euros
- Gala ADOR : 538.378 euros
- Adhésion : 377.599 euros
- Dons : 334.173 euros
- Frais de gestion : 50.000

TOTAL : 1.303.744 EUROS

Catégories d'activité, marchés géographiques, catégories de ressources	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice		

5.2 - Contributions volontaires en nature

En application du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, l'Association a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature dont elle a pu bénéficier en raison de l'absence d'éléments suffisamment fiables en vue de leur valorisation. Toutefois, à titre d'information, il est précisé que ces contributions volontaires en nature concernent principalement :

Le temps passé à titre bénévole, dont l'association n'a pas pu mettre en place un système d'évaluation de ces heures, au titre :
Des fonctions administratives et de mécénat, gérées par des bénévoles salariés de la société CVS,
Des fonctions des membres du bureau

La mise à disposition de locaux et de matériels : l'association bénéficie de la mise à disposition de locaux et de matériels par la société CVS. Il est porté à l'attention que l'association a constaté une charge correspondante pour une somme de 24 000 euros sur l'exercice clos au 31/08/2023.

LES AMI(E)S DE L'OPERA ROYAL DE VERSAILLES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

6 - Autres informations

6.1 - Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association aucune rémunération n'est versée au Président.

6.2 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	*1*	
Non Cadres		
TOTAL	*1*	*0*

6.3 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2764 euros.